

Taux de contribution

	Valeur au 01/01/2006 ⁽¹⁾	Valeur au 01/05/2013 ⁽²⁾	Valeur au 01/08/2021 ⁽³⁾
Prestation de distribution d'électricité	21,00%	27,04%	21,93%
Prestation de distribution de gaz naturel	17,70%	20,80%	20,80%
Prestation de transport d'électricité	8,20%	10,14%	10,11%
Prestation de transport de gaz naturel	5,30%	4,71%	4,71%

(1) L'arrêté du 29 décembre 2005 fixe ces taux pour la période à compter du 1^{er} janvier 2006.

(2) L'arrêté du 26 avril 2013 fixe ces taux pour la période à compter du 1^{er} mai 2013.

(3) L'arrêté du 20 juillet 2021 fixe ces taux pour la période à compter du 1^{er} août 2021.

